



L'ECHO RHODANIEN



Le journal de l'Alliance des Rhodaniens

Pour une vision globale de
l'entité fluviale Rhône-Saône



Alliance des Rhodaniens

Siège : 1 bis, rue de Dole
69007 LYON

n° 60 - mars 2022

Sommaire

- Page 1 ➤ Le mot du président.
- Pages 2,3 ➤ AG de l'ADR.
- Pages 4, ➤ Prolongation de la concession de CNR.
- Page 6 ➤ Expo du tronc d'arbre au bateau du futur.
- Page 7 ➤ Colloque de Mémoires du Rhône.
- Page 8 ➤ Programme des activités.
- Adhésions.
- Contacts.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Après deux ans de stop and go, en avant les Rhodaniens !

Le 23 octobre dernier, après une croisière sur le Rhône réussie malgré une organisation chahutée par le Covid, nous avons le plaisir de nous retrouver tous en assemblée générale à Lyon, avec l'espoir de reprendre des activités *normales* ; c'était sans compter avec omicron qui nous a à nouveau immobilisés pour l'hiver. Mais la fin de la pandémie semble crédible, au moins jusqu'à l'automne, et nous espérons désormais aller de l'avant malgré de bien sombres nuages venus de l'Est.

Nous enregistrons désormais le bénéfice de plusieurs années d'efforts pour bâtir avec *Promofluvia* notre exposition itinérante **Dutronic d'arbreaubateaudufutur**. Elle rencontre un certain engouement avec de nombreuses demandes à Lyon, après le Musée Gadagne d'histoire de Lyon et la Région Auvergne - Rhône-Alpes, et de nombreuses attentes sur l'ensemble du linéaire fluvial Rhône et Saône. Puisse-t-elle atteindre son objectif d'une mise en perspective la plus pédagogique et attrayante possible pour prendre le visiteur par la main sur les chemins de la connaissance d'une réelle épopée, celle d'une navigation toujours en adaptation face aux contraintes du fleuve et au contexte économique !

Nous nous remettons en outre en ordre de marche pour préparer un nouveau voyage d'étude sur les fleuves et canaux d'Europe : ce sera du 7 au 12 octobre 2022 entre Rhin, Main et Danube, l'occasion de renouer avec les pratiques fluviales de transport et de tourisme déjà découvertes par notre ADR en 2003 et 2004 chez nos voisins allemands. Ce voyage permettra de fêter le 30^{ème} anniversaire de l'ouverture en Bavière d'un canal à grand gabarit que nous n'avons pas été capables de réaliser alors qu'il était financé par l'hydroélectricité rhodanienne pour désenclaver notre axe Rhône-Saône.

Michel Raffin

www.alliance-des-rhodaniens.com
Sur le site Internet : le passé, le présent
et les projets de notre association

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADR - 23 octobre 2021

Elle se tient rue de Dole dans les locaux partagés de l'ADR et de Promofluvia.

Secrétaire de séance : Marie-Christine Maria ;

Scrutateurs : Michelle Fruit et Josiane Liéo ;

Depuis la dernière AG tenue le 10 octobre 2020 à Chatenoy en Bresse, plusieurs événements ont du être reportés en raison de l'épidémie :

- la croisière CroisiEurope prévue en juin 2020 s'est finalement déroulée du 8 au 13 octobre 2021 avec 26 participants (voir compte rendu ci-après), avec des visites et des intervenants de qualité. Les participants ayant films ou photos peuvent les faire parvenir à l'ADR sur clé USB le plus rapidement possible ; un montage sera réalisé et présenté lors de notre prochaine réunion, sous réserve des conditions sanitaires.

- Prolongation de la concession CNR

L'ADR s'est impliquée dans les réunions de concertation en visioconférence en janvier puis fin septembre 2021.

La décision du Conseil d'Etat est imminente et le Plan 5 Rhône pour la période 2022-2026 devrait être prêt d'ici la fin du mois.

Notre point d'attention majeur porte sur la redevance pesant sur la CNR : elle varie en fonction du prix de l'énergie ; d'autres ultimes négociations sont engagées.

A noter le changement de présidence de CNR : Mme Laurence Borie - Bancel remplace Mme. Elisabeth Ayrault qui quitte ses fonctions pour raisons de santé.

- Exposition *Du tronc d'arbre au bateau du futur*, en commun avec *Promofluvia*

Sa réalisation a demandé et demande encore beaucoup de travail ; elle est constituée de neuf panneaux à réaliser d'ici fin novembre et d'une trentaine de films video.

Un comité de suivi est mis en place et un catalogue est envisagé. En outre, demande a été faite auprès du président de la Région Auvergne - Rhône - Alpes en vue d'une exposition dans les locaux de cette dernière, qui l'a cofinancée avec l'Etat, VNF et CNR ; l'espoir subsiste d'une contribution de la Région Provence-Alpes - Côte d'Azur ; Les Amis du Musée de Serrières ont accordé la leur.

L'itinérance est prévue avec plusieurs prospectus : Musée Gadagne en février, Sablons, Belleville-sur-Saône, St. Paul Trois Châteaux, et des potentialités à valider à Tournon, Avignon, Donzère, Arles et Marseille.

Une participation financière sera demandée aux villes et organismes recevant l'expo pour couvrir les frais d'assurance et de transport. Pour sa mise en place et en fonction du lieu, l'aide des adhérents locaux sera sollicitée pour relais auprès d'autres communes ou associations disposées à accueillir des panneaux longs de 15 m et hauts de 2,25 m.

Une présentation d'extraits est faite en fin de séance.

D'autres acteurs prévoient expositions et événements liés au Rhône :

- Le Musée Lugdunum présentera un bateau du 1^{er} siècle trouvé dans le quartier St Georges ; ADR et Promofluvia sont conviés dans le conseil scientifique ;

- IS Rivers tiendra sa 4^{ème} conférence internationale du 4 au 8 juillet 2022 sur le thème *Recherches et actions au service des fleuves et grandes rivières*.

- Projet de partenariat pour l'ouvrage de Nicolas Millet *Les gens de l'eau, dévotions liées au fleuve*. L'ADR avait décidé de soutenir et porter le projet en lieu et place des Amis du Musée des Mariniers de Serrières ; la Région ayant décliné l'aide demandée, l'Agence de l'Eau est sollicitée.

- A noter que David Edwards May prépare un livre sur le Grand Canal de Chine.

- Contacts avec nos amis suisses : le consul général et l'ambassadeur de Suisse en France, Roberto Balzaretto.

- l'association franco-suisse *Courant 812* (500 chefs d'entreprise) tiendra conseil le 6 juillet à Jassans-Riottier ; visite d'ITER à Cadarache le 24 juin.



- Il serait bon de suivre le projet de la 3ème correction du Rhône en Suisse.
- Participation à la remise des prix du concours d'écriture organisé par Cap sur le Rhône le 9 septembre. Le niveau était très bon ; des *capsules* video sont visibles au Musée Gadagne où une visite est prévue ce jour dans le cadre de l'exposition *Lyon et ses fleuves*.
- Participation à la 14ème édition de *Riverdating*, du 12 au 14 octobre 2021 à Lyon Eurexpo. Cécile Avezard, présidente de *MedlinkPorts* a présenté son rapport au ministre sur les transports fluviaux sur le Rhône et la Saône.
- 22 octobre 2021 : participation à la conférence de Jacques Suscillon sur la batellerie rhodanienne à St. Georges les Bains (Ardèche).
- Du nouveau sur le Lot, selon David Edwards May : l'ouverture de l'écluse de St. Vit a eu lieu depuis notre voyage de 2019. Le maire, Daniel Borie, veut mettre en valeur ce patrimoine et le barrage du Temple. La publication prévue par David sur ce voyage est reportée.
- Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental du Lot - et - Garonne, et Marie - Hélène Privat, directrice du Syndicat mixte du bassin du Lot souhaite l'aménagement des berges.

Activités pour 2022.

- La conférence de *Confluence des Savoirs* avec N.Millet, A. Julliard et N. Guigard prévue en visio le 16 novembre est finalement reportée suite à des incidents techniques survenus le jour du direct.
- Une soirée photos est prévue pour restitution de la croisière sur le Rhône ; sont sollicités Pierre Maria, Edouard Roche, Jean Fruit, Bernard Coupry, Michel Villemin.
- Croisière sur l'Hermès le 11 juin 2022 avec les anciens présidents de fédérations régionales des travaux publics ; les places sont ouvertes.
- Prochain voyage d'étude. Différentes idées sont évoquées : La Seine, Rhin - Main - Danube, la Garonne, canal du Berry Montluçon - Bourges avec l'association *ARECAB*,... C'est un voyage sur la liaison Main - Danube qui est finalement retenu, sur le principe des réalisations ADR de 2003 et 2004 ; Le projet *Seine*, quant à lui, est réservé pour 2023.
- Autres projets à suivre à Lyon : Fête des Mariniers le 22 mai, Festival de l'Eau début juillet.
- Son et Lumière *Elan Europe culturelle* en 2023.
- Projet de voyage *IWI* sur Seine et Oise fin septembre avec le bateau *Natalya*.

Rapport moral

Il est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Présenté par le trésorier Patrick Blondet. En recettes, les adhésions diminuent de 900 €, mais celle de la CNR manque encore. Le bilan est négatif pour 2020, mais en réalité tout s'équilibre car certaines opérations s'étalent sur plusieurs exercices. Les comptes bancaires sont conformes.

Les dépenses porteront essentiellement sur les frais de l'exposition et le partenariat pour les différents livres.

Rapport des commissaires aux comptes, Jean Fruit et Josiane Lleo.

Ils donnent quitus et sont reconduits à l'unanimité.

Elections au conseil d'administration

Le CA est reconduit à l'unanimité ; réuni sur place, il élit le bureau :

Président : Michel Raffin

Adjointes : Hélène de Morsier et Marie-Noëlle Lesnée

Trésorier : Patrick Blondet

Secrétaire général : Edouard Roche

Secrétaire général adjoint : Pascal Daniélan

Chargé de la publication de l'Echo Rhodanien : Michel Villemin.

Michel Raffin

La loi du 28 février 2022 relative à l'aménagement du Rhône prolonge la concession de CNR

Un siècle après la loi du Rhône du 27 mai 1921, fondatrice de l'aménagement du fleuve selon un modèle intégré unique en France, le Parlement a adopté à l'unanimité une loi validant la prolongation de la concession de CNR sur le Rhône de 2023 jusqu'en 2041.

Selon le rapport de la commission économique de l'assemblée nationale, 10% des concessions hydroélectriques françaises (39 sur 400) sont arrivées à échéance et font l'objet d'un régime légal dit des *délais glissants* avec maintien à minima et font l'objet d'un contentieux avec la Commission européenne depuis une décennie. Dans ce cadre compliqué, il est singulier d'observer l'adoption par l'Assemblée Nationale et le Sénat avec un consensus rare d'une loi relative à l'aménagement du Rhône qui clôt le processus engagé depuis 2013 pour prolonger de 18 ans et moderniser la concession, ceci avec l'assentiment des instances européennes (lettre de la commission du 20 octobre 2020).

Comme prévu, la prolongation sans remise en concurrence est permise par le droit européen en raison de deux facteurs :

- l'existence d'une *circonstance imprévisible* au moment de la signature du contrat en 1933 qui a conduit à suspendre l'exploitation effective des ouvrages par CNR entre 1948 et 2006, cette exploitation relevant alors d'EDF.
- la garantie d'une neutralité financière de la prolongation de concession ; les charges nouvelles incombant à CNR à travers un programme de 500 M€ et la redevance versée à l'Etat garantissant que l'entreprise ne recevra pas d'avantages particuliers considérés comme aides d'Etat.

La nouvelle date d'échéance au 31 décembre 1941 avait été calculée de manière que la durée moyenne d'exploitation des 19 ouvrages hydroélectriques de la concession CNR soit de 75 ans, durée maximale d'une concession hydraulique permise par le code de l'énergie avant mise en concurrence.

Au terme de la concertation de 2019-2021 à laquelle l'Alliance des Rhodaniens était associée, il avait été envisagé que la concession soit prolongée par la voie réglementaire sous la forme d'un 9^{ème} avenant au contrat de concession approuvé par décret en Conseil d'Etat. Mais cette concession se distinguant d'une concession hydroélectrique classique, et en l'absence de jurisprudence, c'est la voie législative qui a été préférée pour renforcer la sécurité juridique. Le cahier des charges général de la concession dans lequel est intégré le schéma directeur a désormais valeur légale au plus haut de la hiérarchie des normes ;

On retiendra les principales évolutions suivantes :

- un périmètre élargi intégrant désormais tout le Rhône sauf la traversée de Lyon et la concession EDF de Cusset qui parviendra à échéance également en 2041 ;
- 500 M€ de travaux supplémentaires dont six petites centrales hydroélectriques, des passes à poissons, une modernisation de l'aménagement de Montélimar, le doublement de certaines portes d'écluse et surtout l'étude de faisabilité d'un nouvel ouvrage hydroélectrique - non décidé - près de St Vulbas ;
- La confirmation dans le schéma directeur d'un axe dédié à l'environnement et la biodiversité et l'ajout d'un autre sur les actions complémentaires en lien avec les territoires.

L'Alliance des Rhodaniens avait exprimé un satisfecit global : elle ne peut que le confirmer.

On peut saluer en particulier le fait que la commission mixte paritaire ait renforcé l'association du Comité de suivi de la concession, auquel nous sommes conviés ; il pourra donner un avis sur les choix d'affectation de l'enveloppe financière si le projet de nouvel ouvrage hydroélectrique n'aboutissait pas. Nous avons toutefois émis une réserve, toujours valable, sur la redevance versée par CNR à l'Etat : elle n'est certes pas contestable dans son principe pour respecter la neutralité financière attendue par Bruxelles, mais il est cependant regrettable qu'aucune clause n'oriente cette recette vers un retour aux riverains : elle apparaît confiscatoire dès lors qu'au-delà d'un prix de l'électricité supérieur à 80€/Mwh - comme tel est le cas actuellement - la redevance atteint 80% des revenus !

Michel Raffin

Croisière sur le Rhône, du 8 au 13 octobre 2021

Programmé dès 2019 mais contraint à l'ajournement par la faute de l'abominable bestiole à spicules, ce voyage d'étude en forme de croisière s'est finalement réalisé à l'automne dernier.



Il regroupait pour l'ADR 26 participants friands des voyages d'étude aux *caractéristiques rhodaniennes* tels que sait les concevoir Michel Raffin : intérêt et originalité garantis...

Embarquement à Lyon Quai Claude Bernard à bord du paquebot *Rhône Princess* de la compagnie CroisiEurope, puis descente du Rhône ponctuée de commentaires spécifiques pour le groupe de l'ADR grâce aux audiophones permettant par exemple de dialoguer avec des intervenants invités sans perturber l'ensemble des passagers.

En Camargue, un car spécialement affrété attendait les Rhodaniens pour appréhender la complexité du delta, paysage entièrement artificiel, producteur de nature par combinaison des influences du fleuve et de la mer. Dans la Crau, créée par les charriages de la Durance, rencontre programmée avec Otelo Badan, archéologue autodidacte et atypique localisateur des traces des bergeries romaines qui parsèment la plaine.

Au fil de la descente, rendez-vous en Arles avec Denys Turrier, auteur de l'ouvrage *Dans la lueur du Fleuve-roi*, qui retrace l'odyssée des mariniers d'autrefois, aux prises avec le *Taureau furieux* qu'était alors le Rhône.

Point fort de la remontée, la visite de la Cité des Papes en Avignon. On ne présente plus le site, avec l'incontournable Pont St. Bénézet...

La visite de nuit de Viviers mis en valeur par les éclairages constitue assurément un second point fort et une originalité du périple.

Autres incontournables, les Gorges de l'Ardèche et le Pont d'Arc méritent bien le détour, éclairés par un soleil un peu froid en cette saison.

Entre La Voulte et Tain l'Hermitage, les Rhodaniens embarquent et écoutent Alain Martin, ancien maire du Pouzin et vice - président du conseil départemental de l'Ardèche. Puis ils enchaînent avec la visite spécifique de Tain sous la conduite de Bernard Fabry qui fait les honneurs de sa ville dont le lycée Gabriel Faure de Tournon constitue un joyau historique, riche d'une remarquable bibliothèque et de sa tapisserie.

Au cours de la remontée vers Vienne, l'archéologue Laurence Brissaut commente cette célèbre cité romaine, dont la visite s'effectue en sa compagnie et celle d'un de ses collègues bon connaisseur du site.

Le retour de Vienne à Collonges au Mont - d'Or donne l'occasion de remonter la Saône en traversant Lyon,... ce qui fournit à Michel Raffin l'opportunité d'un commentaire historique magistral sur la ville ... dont profite l'ensemble des passagers qui applaudissent sans réserve un tel flot d'érudition.

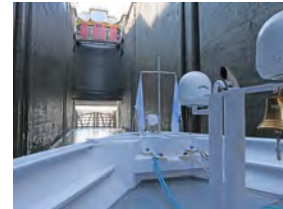
Le voyage s'achève au terme d'une ultime nuit Quai Claude Bernard.

En conclusion : voyage réussi avec cette prouesse d'un voyage dans le voyage, puisque le groupe des Rhodaniens bénéficiait d'un programme à la carte d'une incontestable valeur ajoutée par rapport à celui proposé par la Compagnie.

On ne peut une fois de plus qu'en remercier... toujours le même, notre président, Michel Raffin.

Michel Villemin

Au départ,
l'écluse de
Pierre Bénite



Rencontre d'un fluvio-maritime.



Avec Alain Martin.



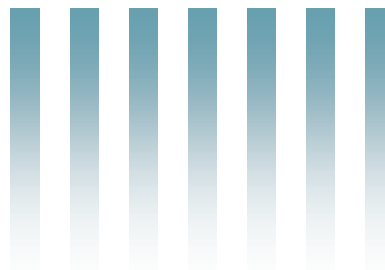
Viviers...de jour



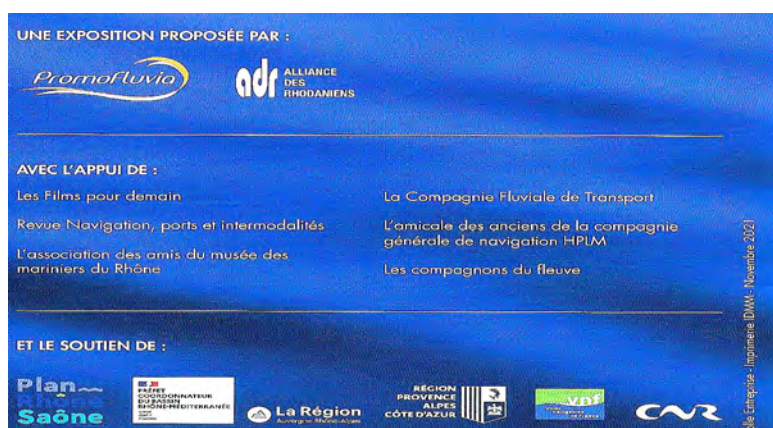
Dans la Crau
avec Otelo Ba-
dan



Visite de Vienne avec Laurence
Brissaut



Du tronc d'arbre au bateau du futur



Nous avons annoncé la mise en place de cette exposition réalisée conjointement avec *Promofluvia* et nous sommes enfin parvenus au terme de cette très longue élaboration avec neuf panneaux synthétisant l'histoire de la navigation Rhône-Saône et son ouverture sur demain. Le fil directeur en est, comme prévu, le thème de l'innovation, constante au cours des âges, pour s'adapter aux contraintes du fleuve et au contexte économique. Hier, le Rhône et la Saône ont constitué un bassin fluvial fermé, aujourd'hui engagé en liaison avec l'Europe via le gabarit Freycinet, dans la décarbonation de la motorisation de la flotte portée par les engagements des instances techniques : (CCNR et CESNI) * et politiques de l'Europe.

Comme il était difficile d'être à la fois synthétiques et encyclopédiques, notre choix fut de compléter l'exposition par des vidéos de quelques minutes pour chacun des panneaux ; vous les trouverez via des QR codes sur des dépliants remis dans l'expo, ou le lien vers la chaîne You Tube dédiée indiquée sur le site spécial que chacun peut consulter : www.dutroncdarbreaubateaudufutur.fr

Après le franchissement de cette étape de réalisation dont Lyon eut la primeur en son Musée historique Gagne, du 2 au 27 février, vient le temps de l'itinérance :

- mi-mars au siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à nouveau à Lyon ;
- fin avril à St Jean - de Losne, puis à Dijon ;
- 2 et 3 juillet, sans doute de retour à Lyon dans le cadre du *Festival de l'Eau* organisé par la Ville, puis du 4 au 8 dans le cadre du congrès *I.S Rivers*, ...
- ...et de nombreux autres projets en cours d'organisation à Belleville, Villefranche, Sablons, Donzère, St. Paul Trois-Châteaux,...

Consultez le site Internet spécial indiqué ci-dessus, ainsi que celui de l'ADR rappelé en couverture !

* CCNR : Commission centrale pour la navigation du Rhin.

* CESNI : Comité Européen pour l'élaboration de Standards dans le domaine de la Navigation Intérieure.

Michel Raffin

Après la crue d'octobre 2000 en Valais et la décision de lancer une troisième correction du Rhône, une équipe universitaire pluridisciplinaire constituée en association s'est formée pour mieux connaître le Rhône suisse dans son environnement naturel et culturel : *Mémoires du Rhône*.

Elle a organisé 14 colloques, dont le dernier le 14 décembre 2021.

Les contributions passées sont publiées dans trois superbes ouvrages par les archives de l'Etat du Valais (collection des *Cahiers de Vallesia*) dont le dernier, un peu différé par la pandémie, a été remis lors du colloque qui a une nouvelle fois démontré un apport de connaissances partagées.

- A titre d'exemple, on peut citer des éléments nouveaux :
- en archéologie, sur les paléoenvironnements après l'éboulement de Sierre en 6700 av JC, qui demeure encore assez mystérieux, même si l'on peut avancer l'hypothèse d'un déséquilibre engendré par la fonte du glacier ;
- sur les occupations néolithiques en Haut Valais (NATERS) en - 500 et - 4500 av JC, les fouilles révélant un carrefour de communications croisant vallée du Rhône et liaisons méridiennes avec l'Italie (céramique) et le Jura (silex) ;
- une installation délibérée en zone inondable du Bas -Valais, près de Monthey au premier âge du fer, comme attestent les digues de 1200 et de - 300 av JC ;
- sur une berge aménagée pour la navigation au droit de l'ancienne cité galloromaine de Tarnae au débouché de la route du Grand- Saint Bernard avant une période de repli défensif ;
- pour la période contemporaine, une analyse comparée fort nourrie sur les convergences et les écarts est proposée entre la première correction après les inondations catastrophiques de 1868, avec une loi fédérale de 1876 aboutissant à la plantation de 25 M. d'arbres ;
- le colloque fut aussi l'occasion pour Nadine Guiguard de présenter *Cap sur le Rhône*, dont le site est également alimenté par *Mémoires du Rhône* ;
- pour François Mettan d'annoncer l'étude d'un projet de *Fêtes du Rhône* à Sion en 2024, renouant avec une tradition de l'Union Générale des Rhodaniens ; une association est donc née à cet effet en 2021.



MR

Programme des activités

A vos agendas !

Samedi 11 juin 2022 : Croisière-repas à Lyon sur l'Hermès avec ADR et Fédération des Travaux Publics : ➡ quelques places à saisir, mais faites vite !

Samedi 18 juin 2022 : ➡ Assemblée générale à Ste. Colombe et après - midi archéologique avec Laurence Brissaut.

Du vendredi 7 au mercredi 12 octobre 2022 : ➡ Voyage d'étude entre Rhin, Main et Danube : en projet, à paraître prochainement.

Il comportera une première étape sur le Rhin supérieur avec la visite du port de Mannheim (+ de 1100 hectares) puis une soirée dans la cité universitaire et romantique de Heidelberg; Nous découvrirons ensuite Nuremberg, ville demi-millionnaire reflet de l'histoire allemande entre grandeur et tragédie, puis le canal à grand gabarit, son paysage bien intégré dans l'un des plus grands parcs naturels allemands : celui de la vallée de l'Altmühl, et sa gestion de l'eau alimentant la Franconie du Nord, jusqu'à alors relativement sèche. Une journée sur le Danube suivra, avec les gorges de Weltenburg, Regensburg (Ratisbonne), ancien siège de la Diète d'Empire, et le chantier du dernier maillon de l'aménagement du Danube à grand gabarit entre Straubing et Vilsbibingen. Enfin viendra le retour par le lac de Constance et les chutes du Rhin.

Adhésions

Individuels :	36 €
Couples :	56 €
Associations et collectivités locales de moins de 2000 habitants :	60 €
Collectivités locales ou groupements de communes de plus de 2000 habitants.....	100 €
PME et chambres consulaires	100 €
Grandes entreprises.....	300 €

Contacts

Siège :

Alliance des Rhodaniens

1 bis rue de Dole - 69007 Lyon

Téléphone : 06 23 74 40 08

Courriel : contact@alliance-des-rhodaniens.com

Site Internet : alliance-des-rhodaniens.com

Section Lémanique :

Hélène de Morsier – 12 rue du Perron – CH 1204 Genève

tél. 00 41 22 311 71 43 / 00 41 21 824 11 77

Section Haut – Rhône :

Patrick Blondet – 74910 Bassy — tél. 04 50 56 21 99

Section Gard – Vaucluse – Pays d'Arles :

Marie-Noëlle Lesné – 13 boulevard Salvador Allende

13200 Arles, tél 06 07 50 55 17